

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 319 /DGD/DU 31 OCT 2014
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : De l'usage du « je » et du « nous »

Il m'a été donné de constater, au cours des différentes réunions, que certains Chefs de Service utilisent de plus en plus le « nous » à la place du « je », pour marquer leurs interventions.

Je fais observer que le pronom personnel « nous » est non seulement inadéquat pour quiconque parle en son nom propre, mais en plus il n'est pas conforme à la notion de responsabilité qui est attachée à la fonction de Chef de service, et qui implique d'assumer cette position par l'emploi du « je », y compris dans des réunions de service.

En tout état de cause, en dehors d'actes spécifiques comme les Procès-verbaux, le « nous » n'est pas d'usage dans l'administration publique.

J'invite, par conséquent, tous les Chefs de service à se servir de ces termes à bon escient et en toute responsabilité.



Colonel Major Issa COMBALY

*Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National*